

Préservons un territoire d'exception...

Une charte
de bonnes pratiques



avec les **acteurs**
du **territoire**



Pour
la **préservation**
des **landes** et
des **pelouses sèches**
de la commune
de **la Rouquette**

Les acteurs du territoire s'engagent

Pourquoi une charte de bonnes pratiques sur les espaces naturels de la commune de la Rouquette ?

Ce document a été élaboré en concertation avec un ensemble de structures publiques et privées intervenant sur le territoire Natura 2000 "Lande de la Borie", commune de la Rouquette, afin de préserver les richesses naturelles et de vous les faire découvrir, dans le respect du patrimoine naturel et des usagers du site.

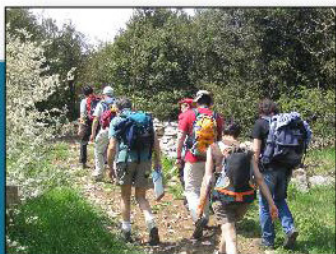


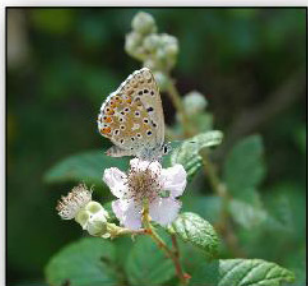
Qu'est-ce qu'une charte de bonnes pratiques ?

Un engagement moral pris par les acteurs locaux et les usagers des espaces naturels de la commune de la Rouquette

Ses objectifs ?

- Concilier les activités touristiques et sportives du site avec la préservation de ses atouts naturels.
- Sensibiliser les visiteurs à la valeur patrimoniale du site et à sa richesse écologique.
- Eviter les dégradations des habitats naturels d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire.
- Assurer l'intimité et la qualité de vie de la population locale.

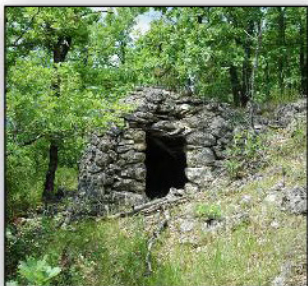




Qu'est-ce que Natura 2000 ?

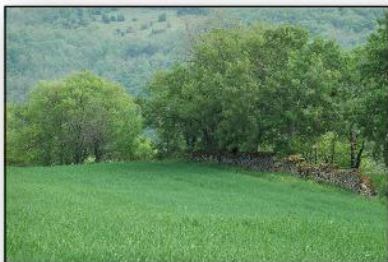
Un réseau européen d'espaces naturels identifiés pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales et de leurs habitats naturels.

Les sites Natura 2000 abritent des habitats naturels et des espèces inscrits dans la Directive européenne Habitats - Faune - Flore du 21 mai 1992 et dans la Directive Oiseaux du 2 avril 1979.



Sa vocation ?

Préserver cette biodiversité pour les générations futures, tout en valorisant les territoires. Il s'agit d'assurer le maintien ou le rétablissement des habitats naturels et d'espèces de la faune et de la flore sauvages d'intérêt communautaire. Dans ce cadre, il est tenu compte des activités humaines présentes sur ces sites.



La richesse écologique

Le site Natura 2000 "Lande de la Borie" a été retenu par l'Union Européenne pour l'intérêt de son **patrimoine naturel**.

- 10 habitats naturels et 16 espèces animales d'intérêt communautaire inscrits dans la Directive Habitats - Faune - Flore.
- 30 espèces d'orchidées avec un statut de protection.
- 4 espèces animales d'intérêt patrimonial.

Ce site Natura 2000 est un territoire de qualité où de nombreuses espèces remarquables profitent d'une mosaïque de milieux naturels : secs sur les plateaux et les falaises, frais à humides en fond de vallon.

Ce territoire offre ainsi une grande diversité biologique, tant animale que végétale.



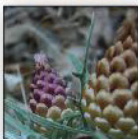
Le Demi-deuil



La Catananche bleue



Le Lézard ocellé



La Leuzée conifère

Qu'est-ce qu'un habitat ?



Un habitat est un milieu de vie qui réunit des conditions particulières de sol, de climat et la présence d'espèces animales et végétales. La pérennité de certains habitats est liée à l'agriculture (pâturage des troupeaux de bovins ou d'ovins et/ou fauche).

Sur notre site Natura 2000 "Lande de la Borie" nous trouvons les habitats suivants : des **pelouses**

sèches semi-naturelles à faciès d'embuissonnement sur calcaire (site d'orchidées remarquables), des **formations de landes à genévriers**, des **formations rupicoles** calcaires et des **prairies maigres** de fauche.

Parmi les principaux enjeux sur le site :

- Maintenir des milieux ouverts par l'élevage extensif,
- Maîtriser la fréquentation du site,
- Sensibiliser la population locale et les visiteurs à la richesse des habitats naturels.

Un paysage remarquable

Regardez autour de vous et vous verrez :

- des pelouses sèches plus ou moins squelettiques où la pierre et les « trous » d'herbe sont plus ou moins apparents, **1**
- des pelouses « ouvertes », où de rares arbustes arrivent à supporter la quasi absence de sol et les privations d'eau, **2**



- des pelouses « fermées » colonisées par le buis et le genévrier, **3**
- des pelouses plus généreuses, entretenues par la fauche et le pâturage, **4**



- enfin, remarquez la présence de zones boisées dominées par le chêne. **5**

Apprenons à connaître les orchidées pour mieux les protéger

Les **orchidées** sont présentes sur le site Natura 2000 "Lande de la Borie" en raison de la **diversité écologique du sol** et du **maintien du pastoralisme**.

- Regardez les orchidées sans les cueillir : elles font preuve de stratégies déroutantes pour assurer leur reproduction : leur labelle (réunion de trois pétales) imite un insecte et attire mouche, abeille, guêpe... pour favoriser le transport du pollen et assurer ainsi leur fécondation, d'où leurs noms : Ophrys abeille, Ophrys mouche ...



Ophrys bécasse
(*Ophrys scolopax*)



Orchis pyramidale
(*Anacamptis pyramidalis*)



Ophrys mouche
(*Orchis insectifera*)



Homme pendu
(*Orchis antropofora*)



Ophrys jaune
(*Ophrys lutea*)



Orchis bouffon
(*Orchis maria*)



Ophrys abeille
(*Ophrys apifera*)

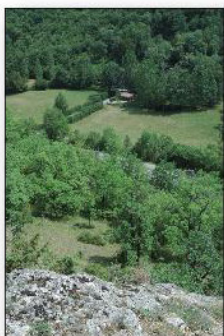
Guide de bonnes pratiques sur les chemins de la Rouquette

Ensemble, respectons notre environnement ...
... et faisons vivre notre territoire

Environnement

Ne laissons pas de traces de notre passage !

- Ramenons nos déchets (Il faut 5 ans à un chewing-gum pour se dégrader, et entre 400 et 800 ans à une bouteille plastique !).
- Restons sur les chemins et sentiers tracés
- Observons la flore sans la dégrader
- Respectons la tranquillité de la faune
- Soyons attentifs aux risques d'incendie



Rouquettois et autres usagers

Soyons responsables !

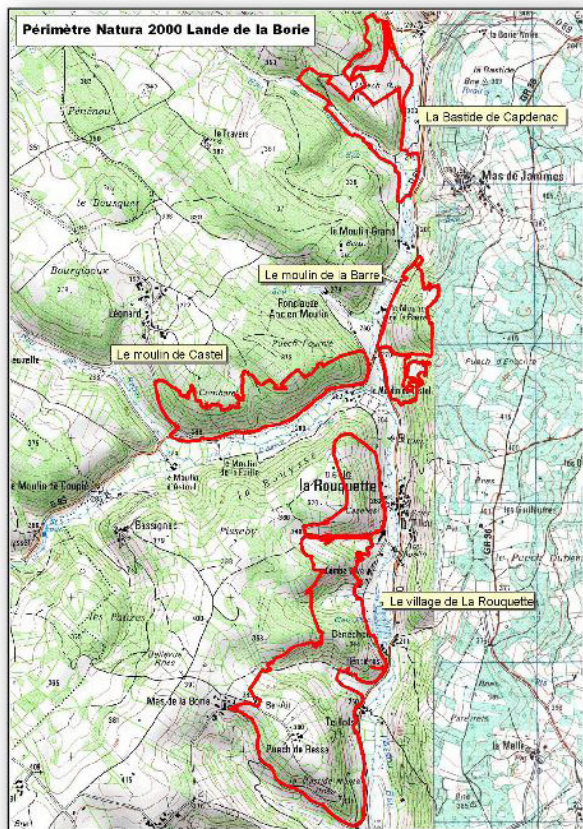
- Respectons le travail des agriculteurs (clôtures, cultures)
- N'approchons pas et n'effrayons pas les troupeaux : cela peut être dangereux !
- Ne laissons pas divaguer nos chiens



- Soyons courtois, pensons aux autres usagers !
- Ne détériions pas les constructions en pierre sèche (muret, cazelles...) : elles sont fragiles !
- Respectons les réglementations locales (règles de circulation...) et signalons à la mairie toute anomalie rencontrée (chute de branches, effondrement d'un muret...).

Site Natura 2000

"Lande de la Borie"



Plus d'informations :

ADASEA

<http://www.adasea.net>

DREAL

<http://www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr>

DDT

<http://www.aveyron.pref.gouv.fr/agriculture>

CDOS

<http://aveyron.franceolympique.com>

Mairie de la Rouquette

<http://www.larouquette.org>

